

Les perspectives de lutte après le vote de la loi !

En grève depuis 3 mois, les 75 % de cheminot-e-s qui se sont inscrits à un moment ou à un autre dans le mouvement luttent pour une autre réforme, pour garantir l'avenir d'un système ferroviaire public et celui des travailleurs du rail qui le font fonctionner. À quelques jours du vote de la loi, gouvernement et direction mettent le paquet pour faire croire que tout est bouclé et pour pousser les cheminot-e-s à reprendre le travail ! C'est FAUX ! « Ils » disent que les pseudos amendements « sociaux » répondent aux revendications initiales, ils ont surtout permis aux politiques d'entériner leur mauvais texte... La SNCF et le gouvernement n'ont pas plié sur le fond de la réforme, mais rien n'est perdu tant que nous ne renoncerons pas à mener ce combat !

Nous n'avons pas le droit de brader 2 mois et demi de grève !

La fédération CGT, dépositaire d'une stratégie de lutte qui jusqu'ici n'a pas totalement prouvé son efficacité, plutôt que d'écouter les cheminot-e-s en lutte, en adaptant ses modalités afin de rendre les actions moins prévisibles, a voulu préserver une unité avec ceux qui acceptent les quelques contreparties qu'elles refusaient au début du mouvement ; il faut maintenant une autre dynamique pour continuer le mouvement !

Les cheminots grévistes peinent à comprendre ceux qui ont multiplié les initiatives qui, au final, entérinent la fin de l'entreprise publique. En bradant le rapport de force, ils ouvrent en grand le système ferroviaire à la concurrence et sous couvert de garanties, ces amendements actent des régressions sociales !

Pour SUD-Rail, avec tous les cheminot-e-s qui refusent ce pacte ferroviaire, **nous n'avons pas fait 2 mois de grève, même en pointillés, pour aller négocier des régressions, monnayer le statut des cheminot-e-s et l'avenir de l'entreprise publique...**

Traçons des perspectives pour les cheminot-e-s !

- Le retrait du pacte ferroviaire doit rester la revendication portée par les fédérations syndicales, car c'est la seule qui permette de donner un avenir à l'entreprise publique SNCF et aux cheminot-e-s.
- Le mois de juin doit permettre de donner des perspectives sur la suite de notre combat que nous ne pouvons pas perdre. La Fédération SUD-Rail propose 2 temps forts : une manifestation nationale des cheminot-e-s et la participation à la journée de grève interprofessionnelle prévue pour le moment le 28 juin.
- La fin du calendrier CGT, UNSA, CFDT, ne signe pas la mort du mouvement, mais doit nous permettre d'adapter notre stratégie. **NOUS NE SOMMES PAS RÉSIGNÉS !**



Une mauvaise loi qui ne marque pas la fin de la mobilisation !

Cette mauvaise loi, écrite à la va-vite, se veut juste un outil politique pour le gouvernement Macron afin d'amorcer la liquidation des services publics. Notre rôle, c'est de réécrire cette réforme ferroviaire et de la compléter par une négociation. Sans réouverture de négociations sur nos revendications initiales, rentrer dans un processus de 18 mois de négociations en entreprise et dans la branche, acterait de fait une bonne partie de la loi.

Sous la pression des cheminot-e-s, il est encore possible de donner des garanties à l'ensemble des travailleurs du rail, d'éviter le dumping social et la liquidation de l'entreprise publique !!!



NON, CE N'EST PAS FINI !

Pas de mensonge, pas de renoncement, le pacte reste encore et toujours le même !

La Fédération SUD-Rail reste engagée aux cotés des grévistes pour une autre réforme ferroviaire ! La Fédération SUD-Rail portera la voix des cheminot-e-s qui créent le rapport de force cumulé depuis le 3 avril, dans le cadre de l'ouverture de négociations tripartite État/Patrons du Ferroviaire/Syndicats en vue de réécrire le pacte ferroviaire.

Pour SUD-Rail, pas d'hypocrisie dans le discours et les faits ! Nous n'accepterons pas un texte, même amendé, qui va liquider les cheminot-e-s et l'entreprise publique en échange de garanties minimales et non-pérennes !

Les députés doivent voter le texte final en 2^{ème} lecture.

- Les cheminot-e-s n'acceptent pas d'être traités comme des marchandises, vendus au moins offrant dans le cadre d'appels d'offres, ou liquidés en cas de refus de transfert ou de perte de marchés, s'ils ne sont pas concernés par un contrat de service public !
- Les cheminot-e-s n'acceptent pas la fin de leur statut, refusent que soit renégocié leurs garanties sociales dans le cadre d'un nouveau « pacte social » voulu par un président SNCF, qui par ailleurs préannonce la suppression des accords locaux, et dont SUD-Rail réclame la démission !
- Les cheminot-e-s n'acceptent pas d'être les variables d'ajustements d'un jeu de Cheminopoly orchestré par les patrons du ferroviaire, avides des subventions publiques des autorités organisatrices !

Ne les laissons pas faire, maintenons la pression !

FÉDÉRATION SUD-Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBÉRATION 93200 ST DENIS

TEL : 01 42 43 35 75

@ : sud.rail.federation@gmail.com

FACEBOOK : @sudrailofficiel

FAX : 01 42 43 36 67

INTERNET : www.sudrail.fr

TWITTER : @Fede_SUD_Rail